



Monsieur Jean-Marie VIN
Maire
Mairie de et à
59440 FLAUMONT WAUDRECHIES

Direction développement territorial
Service environnement
Nos réf. : JCF/CJ – 30/06/2022
Affaire suivie par Carine JULIEN
Tél. 03 27 56 11 87 – e-mail : cjulien@coeur-avesnois.fr

Avesnes-sur-Helpe, le jeudi 30 juin 2022

Objet : Collecte des encombrants – Année 2022

Monsieur le Maire,

Nous vous rappelons que la Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois organise chaque année sur son territoire la collecte des encombrants ; celle-ci est effectuée par la Société Flamme Environnement.

Nous vous informons que cette année, la collecte des encombrants se déroulera pour votre commune au cours de la semaine 41: **le VENDREDI 14 OCTOBRE 2022.**

Nous vous demandons de bien vouloir en informer vos habitants. A cet effet, vous trouverez ci-joint un document d'information expliquant le fonctionnement de cette collecte.

Vous en souhaitant bonne réception, nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de nos sentiments distingués.

Jean-Claude FOVEZ
Vice-Président
Valorisation des déchets, collecte et ressourcerie



Bientôt les ENCOMBRANTS...

La Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois met en place la prochaine collecte d'encombrants qui aura lieu le

VENDREDI 14 OCTOBRE 2022 à FLAUMONT WAUDRECHIES

Pour le bon déroulement de cette collecte, nous vous demandons de déposer impérativement vos objets encombrants **au bord de la chaussée au plus tard la veille au soir du jour de collecte.**



Seront collectés

- ↳ Les fenêtres et portes (les vitres cassées ne seront pas collectés)
- ↳ Les ferrailles diverses
- ↳ Le vieux mobilier (tables, chaises, armoires,...) et divers objets usagés (vélos, poussettes, jouets,...)
- ↳ Les matelas et sommiers



Seuls les objets susceptibles d'être pris facilement en charge par 2 manutentionnaires seront collectés.

Trier...

C'est ma nature



Ne seront pas collectés

REFUSÉS

- ↳ Les vitres et miroirs pour des raisons de sécurité sur la voie publique *
- ↳ Les déchets électriques et électroniques (électroménagers...)*
- ↳ Les gravats*
- ↳ L'amiante et le fibrociment
- ↳ Les déchets verts*
- ↳ Les pneus**
- ↳ Les pots ayant contenus des produits polluants (peintures, solvants,...)*
- ↳ Les déchets liquides, huileux ou pâteux*
- ↳ Les déchets infectieux, corrosifs ou explosifs



* Les déchets peuvent être déposés en déchetteries d'Avesnelles et de Solre le Château

** Les pneus de véhicules légers, uniquement, en déchetterie d'Avesnelles.

